République française
DEPARTEMENT DU RHONE

COMMUNE D'YZERON

DECISION DU MAIRE n° 2025-12
du 02 JUIN 2025

Madame la Maire,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2122-22,
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 14 septembre 2020 par laquelle le Conseil Municipal a fixé des fourchettes de tarifs s'appliquant aux activités proposées par l'espace jeunes,

DECIDE

Article 1 : L'activité du jeudi 10 juillet 2025, le tarif suivant est appliqué à l'espace jeunes:

Date	Activité	Tarif
10/07/2025	Sortie vélo	3 euros

Cette décision sera portée à la connaissance du Conseil Municipal lors d'une prochaine séance.

Madame la Maire,
Agnès NELIAS

MAIRIE d'YZERON (Rhône)

Transmise en préfecture le : - 3 JUIN 2025
Notifiée le : - 3 JUIN 2025
Affichée le : - 3 JUIN 2025